



CHEVRY-COSSIGNY

MAGAZINE MUNICIPAL



*Samedi 5 juin à 20h
Gala de danse*



*Le Festival
Rock'Ambolesk approche*



*Jeunesse : séjour en
Ardèche, encore quelques
places disponibles*



*La carte Imagin'R
encore moins chère*



La fibre optique

N° 18 - JUIN - JUILLET - AOÛT - 2010

GARAGE DE LA POSTE

AGENT

MÉCANIQUE CARROSSERIE PEINTURE

Vente - Achat

Véhicules toutes marques

Prêt de véhicule pendant l'immobilisation



PEUGEOT

☎ 01 64 05 20 09

1A Rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny

FABRICANT INSTALLATEUR DEPUIS 1975
Prix direct d'usine aux particuliers



La Centrale du Store

- Volets roulants
- Motorisation SOMFY
- Fenêtres PVC - Alu - Bois
Adaptables à vos mesures
- Jalousies en PVC
- Stores bannes - Italienne
- Rentoilages

PRIX TRES COMPETITIFS CONSULTEZ-NOUS!
Facilités de paiement - Etude et devis gratuits

1, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 64 05 08 16
www.centraledustore.fr

VERGERS DE COSSIGNY

Production de fruits et légumes biologiques
Magasin d'alimentation biologique :
Epicerie, pain, produits laitiers...



Hameau de Cossigny - Tél. : 01 64 05 57 85
Ouvert du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h



EPONA

Viens faire du cheval
ou du poney à la ferme
de Cossigny!

ÉCOLE D'ÉQUITATION
01 60 62 21 26

EPONA ORGANISE

- des stages durant les vacances scolaires
- des cours "SECTION BABYS" dès 3 ans
- des cours adultes (sur des petits chevaux)
- des examens avec "Diplômes Fédéraux"
- des demi-journées d'animations à thème
- des compétitions (coupes, médailles, cadeaux)

FERME de COSSIGNY
77173 Chevry-Cossigny

ÉTABLISSEMENT
AFFILIÉ FÉDÉRATION
FRANÇAISE D'ÉQUITATION
MONITEUR DIPLÔMÉ D'ÉTAT



ALPHA T.P.

TRAVAUX PUBLICS

Z.I. La Haie Passart

1, rue Léonard de Vinci

BP 106

77170 BRIE COMTE ROBERT

Tél.: 01 64 05 29 66

Fax : 01 64 05 82 01

RCS MELUN B 327 880 779

SOMMAIRE

L'édito..... p. 5

La vie locale est bien au cœur de nos actions.



L'agenda p. 6-7

Fêtes des associations, fêtes des écoles et fêtes municipales, l'agenda sera bien chargé.

Environnement p. 8

Un point sur le fonctionnement des déchetteries et des encombrants.



Les travaux p. 10-11



Terrassement, assainissement, de nouvelles règles régissent vos travaux.

Les associations p. 12-13

Le 11 juin, la France joue son premier match de coupe du monde, le 12 juin, l'équipe jeunes de Chevry-Cossigny joue la finale de la coupe 77 SUD.



Les festivités de juin..... p. 14-15



La fête du village, la fête de la musique, le festival Rock'Ambolesk : autant d'occasions de s'amuser.



Dossier..... p. 16-19

La fibre optique : avec le Conseil Général, nous avançons doucement mais sûrement sur ce délicat dossier.

Enfance & scolaire p. 20-21

Deux séjours sont proposés aux enfants. Pedibus : deux semaines pour relancer l'opération.



La jeunesse p. 22-23



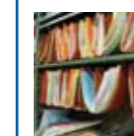
Pour sa première édition, la semaine de la jeunesse a remporté un vif succès. Prochaine animation : 19 juin.

Retour en images p. 24-25



Vie économique p. 26-27

Vos commerçants seront-ils ouverts pendant les grandes vacances ?



La vie communale..... p. 28

Budget 2010 : excédent de fonctionnement, investissements soutenus, endettement limité.

La vie intercommunale p. 29

Grâce à l'Orée de la Brie, la carte Imagin'R moins chère dès la rentrée 2010.



Informations pratiques p. 30



CHEVRY-COSSIGNY
MAGAZINE MUNICIPAL

La fibre optique

CHEVRY-COSSIGNY MAGAZINE MUNICIPAL N° 18 - JUIN - JUILLET - AOÛT 2010

Edition : Mairie de Chevry-Cossigny - 29, rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96 - e-mail : mairie@chevry-cossigny.com

Directeur de la publication : Pierre Bazier

Comité de rédaction : F. Ghirardello, F. Lambert, F. Narce, A-S. Verbrugge, J. Wofsy

Conception/réalisation : Orange Sanguine - 4, rue de la Marnière - 91330 Yerres
Tél. : 01 69 49 88 10 - www.orange-sanguine.com

Impression : Desbouis Grésil Imprimeur - 91230 Montgeron - 01 69 83 44 66 -
Tous les produits spécifiés comme tels sont certifiés PEFC. 10-31-1444

Crédit photos : Mairie de Chevry-Cossigny - Phovoir - Fotolia

Tirage : 1 600 exemplaires

Pour une démarche éco-responsable



PARM



Particuliers - Commerces - Industries

- ✓ Tous travaux de peinture
- ✓ Revêtement Sol et Murs
- ✓ Parquet Flottant
- ✓ Vitrerie - Double vitrage

6, rue Charles Pathé - 77173 CHEVRY COSSIGNY
Tel : 01.64.05.65.90 - Fax : 01.64.05.56.79
Email : parm4@wanadoo.fr

M@DI'ELEC

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

MONSIEUR MADIGNIER JEAN-LOUP



7 rue Charles Pathé - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 60 34 60 57 - Fax : 01 60 34 16 89 - e-mail : madielec@wanadoo.fr

POUR TOUTE INFORMATION RELATIVE AUX ENCARTS PUBLICITAIRES

Contactez Sophie MONTEIRO de la société Orange Sanguine au 01 69 49 88 10 - e-mail : pub-chevry@orange-sanguine.com
Ou Jonathan WOFYSY en Mairie au 01 64 05 20 22

SÉJOUR EN ARDÈCHE

Pour les **12/17 ans** un séjour « **sensations** » est organisé en **Ardèche**

Du lundi 5 au dimanche 11 juillet 2010

Programme : **Bivouac en canoë** sur 2 jours, **via-ferrata, mini-raïd** (canyoning, course d'orientation...)

Pour **seulement 260 €**, le séjour comprend le transport, l'hébergement, les repas, la location du matériel.

Les dossiers sont à retirer en mairie auprès de Céline Lecomte ou à l'Espace Jeunes les mercredis et samedis de 14h à 19h.

Nombre de places limité

Les 16 premiers dossiers déposés seront prioritaires.

Renseignements et informations auprès de Christophe au 01.64.05.20.22 ou au 06.84.77.90.54 par mail à enfance.jeunesse@chevry-cossigny.com



KRYSTAL

Géoclimat

énergies renouvelables

- POMPE A CHALEUR
- GÉOTHERMIE
- AÉROTHERMIE
- CLIMATISATION
- SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE
- SOLAIRE THERMIQUE
- ÉOLIENNES

01 60 62 41 40
Rue de l'industrie - 77170 Brie-Comte-Robert
e-mail : geoclimat@climatisation.com.fr
www.climatisation.com.fr

Pérennisez vos installations pour une économie durable

Avec le photovoltaïque, la lumière devient électricité
Economique, écologique, confortable, silencieux, modulable,
Profitez de tous les avantages du solaire

L'ÉDITO



Agir aujourd'hui pour demain

En tout premier lieu, je tiens à revenir sur cet acte de vandalisme commis sur une voiture le 13 mai dernier à 3h du matin. Je condamne fermement cet acte qui, bien qu'isolé, n'en reste pas moins inacceptable. Je suis en lien direct avec le commissaire pour veiller à l'évolution de cette enquête.

Tout autre sujet et sans transition, chaque trimestre, nous proposons à travers le dossier de faire un point sur un thème particulier. C'est au tour de la fibre optique. Permettre aux entreprises et aux habitants l'accès au Très Haut Débit est un de nos engagements. Nous avons clairement affiché notre volonté de dynamiser la vie locale à travers le développement économique parce qu'il conditionne notre avenir. Nous avons alors indiqué que pour y parvenir, il fallait créer les conditions d'attractivités dont les nouvelles technologies sont un facteur déterminant. En effet, le Très Haut Débit constitue un enjeu économique et stratégique majeur pour nos professionnels.

Nous faisons ce qui est en notre pouvoir, c'est à dire préparer le terrain pour accueillir la fibre optique mais, nous ne sommes pas les seuls acteurs, Europe, Etat, Région, Département et opérateurs sont incontournables pour des raisons budgétaires, techniques et réglementaires.

Nous y travaillons depuis plusieurs années. Nous pouvons même dire que Chevry-Cossigny est précurseur en la matière puisque depuis 2007 nous prévoyons, à chaque programme d'enfouissement de réseau, d'intégrer les fourreaux par lesquels la fibre pourra passer. Cette anticipation offre de multiples avantages. Elle rend plus favorable l'intérêt d'un opérateur par une mise à disposition rapide du réseau. Elle nous évitera par ailleurs de revenir sur des travaux de réfection de voirie nous épargnant ainsi des dépenses inutiles et des travaux sources de nuisances.

S'il y a bien un secteur où "Agir aujourd'hui pour demain" a du sens c'est bien sur la gestion du dossier de la fibre optique et croyez-moi, nous agissons. L'implication des élus est totale sur ce dossier. Nous mettons tout en œuvre pour voir enfin ce projet se concrétiser et pouvoir profiter du potentiel du Très Haut Débit. Notre ténacité et notre rigueur nous permettent d'avoir toute l'attention du Conseil Général. Aussi, je reste très actif tout en étant réservé quant à la rapidité avec laquelle les choses vont évoluer.

A travers la vie économique ou les animations, le développement de la vie locale est une dynamique constante. Et sur ce thème, je tiens à féliciter les organisateurs de la semaine de la jeunesse pour la qualité des prestations proposées. La forte participation nous encourage à poursuivre dans cette voie, bravo à tous les participants. Je pense également aux sorties organisées pour nos aînés notamment celle à Barbizon et Soisy-sur-Ecole qui a également remporté un vif succès.

Bien sur, je vous invite à participer toujours plus nombreux aux prochaines fêtes où enfants, parents, voisins, amis, nous avons tant plaisir à nous retrouver pour ces moments festifs qui caractérisent si bien la vie et l'esprit du village.

Je tiens à souhaiter bonne chance à toutes celles et ceux qui passent leurs examens.

Votre Maire
Pierre Bazier

>>> Les Maires adjoints <<<



Françoise NARCE
1^{er} Maire-adjoint
Chargée de l'enfance, de l'éducation, du logement et des affaires sociales



Alain WOFYSY
4^e Maire-adjoint
Chargé de la vie économique, de l'environnement et de l'urbanisme



Cécile GAUTIER
2^e Maire-adjoint
Chargée des finances



Jack DEBRAY
5^e Maire-adjoint
Chargé des travaux, du transport et des eaux



Sylvie LECAPLAIN
3^e Maire-adjoint
Chargée de la jeunesse, de la vie associative et de la citoyenneté



Franck GHIRARDELLO
6^e Maire-adjoint
Chargé de la communication, des fêtes et cérémonies

L'AGENDA TRIMESTRIEL

*Les manifestations
sont ouvertes à tous*

> Ouverture des festivités !!!

Comme chaque année le mois de juin sera très animé. Entre le pique-nique géant, la fête de la musique, le festival Rock'Ambolesk, la fête nationale et toutes les animations organisées par la commune, les écoles et les associations, nous avons de grands moments en perspective.

Vos rendez-vous... de l'été



Samedi 5 juin
Gala de danse
Salle Polyvalente à 20h

Vendredi 11 juin
Spectacle Pause méridienne
Salle Polyvalente à 20h30

Samedi 12 juin
Pique-nique géant
Sur le thème de la Grèce

Samedi 12 juin
Notre équipe de football en finale

Cinéma en plein air
Organisé par l'Orée de la Brie

Vendredi 11 juin
A Chevry-Cossigny
Stade Municipal à 20h30
NOS JOURS HEUREUX

Vendredi 18 juin
A Servon à partir de 22h30
OSS 117 : RIO NE RÉPOND PLUS

Vendredi 25 juin
A Brie Comte Robert
parc François-Mitterrand à 22h30

Dimanche 13 juin
La fête du club épona
à partir de 14h

Vendredi 18 juin
Soirée dansante à l'école élémentaire
de 18h à 22h

Samedi 19 juin
Journée Portes Ouvertes
de l'Espace Jeunes de 15h à 19h

Samedi 19 juin
Gala de gym
Salle Polyvalente à 14h30

Samedi 19 juin
Réunion de quartier

Lundi 21 juin
Fête de la musique
Place du marché de 19h30 à 22h

**Vendredi 25 et
Samedi 26 juin**
FESTIVAL ROCK'AMBOLESK
Parc Albert Dauvergne

Samedi 26 juin
Kermesse de l'école maternelle
A partir de 9h30

Jeudi 1^{er} juillet
Conseil municipal
Salle du conseil à 20h30

Mardi 13 juillet
Organisé par la municipalité,
le CCAS et FTM
Retraite aux flambeaux avec
animations. Rendez-vous Place
Patrice Conti à 21h30

Feu d'artifice
Stade Municipal - à partir de 22h30

Fête nationale - **14 juillet**
Assomption - **15 août**

**Premiers rdv de
septembre**

Samedi 4 septembre
ASSOS TOI A NOUS'
Organisée par le CMJ
Salle Polyvalente de 13h à 17h

Dimanche 5 septembre
FORUM DES ASSOCIATIONS
Organisé par le Service Vie Associative
et les Associations
Salle Polyvalente de 9h à 13h



Pour toute information, merci de contacter le service fêtes et cérémonies
Demandez Jonathan au 01 64 05 32 25

> Prochaine réunion

SAMEDI 19 JUIN 2010

- 10h Angle de la Rue Jean Mermoz/Rue de la Beauderie
- 10h30 Rue Maurice Ambolet, parking du presbytère
- 11h Angle de la Rue de la Beauderie/Chemin de Grisy
- 11h30 Rue de la Beauderie

**EN CAS D'INTEMPÉRIES, LA RÉUNION SE TIENDRA EN MAIRIE
SALLE DU CONSEIL - DE 10H À 12H**



> Retour sur la réunion du 27 mars



COSSIGNY RUE DE LA FERME

Un riverain nous signale que les véhicules venant de Grisy-Suisnes arrivent trop vite à l'entrée de Cossigny.

Des chicanes vont être mises en place (comme celles qui ont été mises de l'autre côté du hameau). Les travaux sont programmés pour cette année mais nous attendons l'accord de la subvention.

D'autres aménagements seraient souhaités par les riverains. La question de l'accès et du stationnement pour aller au haras d'EPONA a été soulevée.

Il existe un problème de capacité de stationnement notamment lors des épreuves hippiques. Afin de garantir une visibilité optimum, des solutions doivent être trouvées pour empêcher le stationnement le long des maisons en vis-à-vis d'EPONA. Aussi, nous proposons de rentrer en contact avec l'association sachant toutefois que cette question relève du privé.

RUE JEAN-CHARLES TUPET

Un ralentisseur est desserré et cause des nuisances sonores.

Cette intervention a été réalisée juste après la réunion de quartier. Nous rappelons à cette occasion, qu'après chaque réunion, un compte rendu est réalisé et remis aux services techniques qui gèrent ce type d'intervention dans la mesure du possible.

ANGLE DES RUES CHARLES PATHÉ ET CHEMIN VERT



Des difficultés de circulation pour traverser le centre ville aux heures de pointe sont soulevées.

M. BAZIER précise que l'objectif est de dissuader les véhicules de passer par Chevry-Cossigny et que pour le moment, selon les comptages, l'effet est plutôt positif. Cet aménagement pose la question du choix entre fluidité et sécurité. Ce dispositif sera réétudié après l'aménagement des entrées de Chevry-Cossigny et selon l'évolution du trafic.

> Quand peut-on tondre et bricoler ?

L'été, c'est bien agréable de profiter du jardin et des espaces verts en toute tranquillité. Mais voilà, c'est aussi l'occasion de bricoler et de tondre. Alors pour vivre en bon voisinage, respect et tolérance sont nécessaires. Pour la tranquillité de tous, merci de respecter les jours et horaires autorisés à savoir :

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 18h30

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



> Fonctionnement des déchetteries

Afin de répondre aux besoins des ménages, le SIETOM a revu ses seuils de dépose des déchets et permet une plus grande souplesse sur la semaine en acceptant des quantités plus importantes tout en instituant un seuil annuel afin de veiller au bon fonctionnement de la déchetterie. **L'accès est gratuit mais contrôlé.**



> Qui dépose ?

Les déchetteries sont réservées aux particuliers habitant sur le territoire du SIETOM. Elles sont interdites aux artisans, industriels et commerçants dans le cadre de l'évacuation de leurs déchets professionnels (une liste de filières de reprise est disponible sur demande à l'accueil de la déchetterie). Seuls les véhicules de moins de 3,5 tonnes sont autorisés. L'accès des camions à plateau et camions-bennes est interdit.

Comment déposer ?

Le dépôt est soumis à la présentation d'une carte d'accès établie gratuitement en déchetterie à partir d'une pièce d'identité avec photo et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au même nom (pas de facture de téléphone portable). La carte est nominative, toutefois, il est possible d'inscrire sur une même carte les membres d'un même foyer (fournir un justificatif de domicile par nom). Vous pouvez demander votre carte dans l'une des déchetteries du réseau mais vous la récupérez (dans un délai d'environ 3 semaines) obligatoirement dans celle de votre secteur, à savoir : **Ozoir la Ferrière**. La présentation de cette carte et d'une pièce d'identité au même nom est obligatoire à chaque passage. Le remplacement d'une carte perdue est facturé 5 €.

> Où et quand déposer ?



Vous pouvez déposer dans n'importe laquelle des 5 déchetteries du réseau. Toutefois, les cheviards dépendent d'Ozoir la Ferrière. Les quantités indiquées sont valables pour un seul dépôt sur une des déchetteries du réseau avec un maximum sur 7 jours mais également un seuil annuel.

Les 5 déchetteries du réseau (fermées les jours fériés)

Jour	D'octobre à Avril	De mai à Septembre	Fontenay - Ozoir - Evry	Gretz - Roissy
Lundi	9h - 11h45	9h - 11h45	Fermé	Ouvert
Mardi	14h - 18h	13h30 - 19h		
Mercredi	9h - 11h45	9h - 11h45	Ouvert	Fermé
Jeudi	14h - 18h	13h30 - 19h		
Vendredi	10h - 18h	10h - 19h	Ouvert	Ouvert
Samedi			Ouvert	Ouvert
Dimanche	9h - 13h		Ouvert	Ouvert

Ozoir la Ferrière : Rue de la ferme du Presbytère (derrière le cinéma Pierre Brasseur au fond de l'impasse)
Gretz Armainvilliers : ZI de Gretz, route de Presles. Prendre la RN4, sortie Gretz ZI, direction Presles en Brie
Roissy en Brie : 33, Avenue du Grand Etang (face à l'école Michel Grillard)
Fontenay Trésigny : Sur la route de Chaubuisson. Sortie N4
Evry-Grégy : Sur la RD 35, la Plaine du Bois de l'Erable, à côté des silos, entre Mardilly et Limoges

SIETOM Pour en savoir plus : www.sietom77.com - 01 64 07 99 75

> Quels déchets ?



Quantité acceptée par foyer et	par semaine de 7 jours	Seuil annuel
Tout venant (matelas, meubles, ...)	2m ³	15m ³
Gravats	3m ³	10m ³
Déchets verts	4m ³	20m ³
Bois	2m ³	15m ³
Cartons	1m ³	3m ³
Huiles usagées (de vidange ou de friture)	10L	-
Déchets Dangereux des Ménages	25 kg	50 kg
Radiographies	30	50
Lampes/néons	6	-
Fenêtres	4	12
Palettes	2	-
Ecrans, électroménagers froids et hors froids, petits appareils ménagers, ferrailles, textiles, batteries, cartouches d'encre, piles et accumulateurs		Pas de limite

Les encombrants

Les encombrants correspondent à des déchets volumineux provenant des ménages, qui ne peuvent être collectés ni en ordures ménagères, ni en collecte sélective. Le volume est limité à 1m³ par foyer.

Rappel : ne pas mettre aux encombrants

Les pneus
Ni pris en déchetterie, ni aux encombrants, les pneus doivent être repris par les vendeurs lors de la pose de pneus neufs.

Les DEEE
Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
Depuis octobre 2009 les DEEE ne sont plus récoltés via les encombrants. Ils doivent être, soit déposés en déchetterie, soit repris par un vendeur lors d'un achat identique.

Plus généralement, les objets dont la taille et/ou le poids ne permettent pas la manipulation par l'équipage.

LES TRAVAUX

> Fermeture de la rue Charles Pathé

Nous vous rappelons que la rue Charles Pathé sera fermée du 9 au 25 août pour effectuer le rejointoiement des pavés. Nous sommes particulièrement exaspérés par la situation d'autant que nous avons pris toutes les précautions dans notre cahier des charges pour que cette situation ne se produise pas, mais les faits sont là. Sans conséquences financières pour la commune, ces travaux sont pris en charge dans le cadre de la garantie. Nous mesurons parfaitement la gêne occasionnée par cette fermeture aussi, pour minimiser les désagréments, nous avons programmé cette intervention en août.

Nous rappelons que l'ensemble des parkings restera accessible.

> En cours et à venir

1 Centre culturel

La totalité des fondations du centre culturel est terminée ainsi que la partie enterrée du bâtiment B (médiathèque et école de musique). L'élévation des murs du bâtiment A (salle de spectacle) est achevée à 80%.

2 Travaux d'été dans les écoles

Afin de ne pas déranger les activités, les services techniques privilégient les travaux d'entretien dans les écoles durant l'été.

Ecole élémentaire : après être intervenus sur la toiture pendant les dernières vacances scolaires, nous allons peindre l'intérieur de l'extension de l'école.

Ecole maternelle : réfection de la toiture, changement d'une partie des ouvrants aluminium et aménagement d'une partie de la cour.

3 Aménagement

Nous allons aménager les bureaux au-dessus de la bibliothèque. Les travaux comprennent principalement la peinture et la plomberie.

4 Désenclavement

Dans le cadre des travaux de désenclavement de la zone industrielle gérés par l'Orée de la Brie, nous allons mettre en place le 3^e barreau, sortie de Rue René Cassin sur la route de Férolles. Cette dernière étape viendra clôturer les travaux de désenclavement de la ZI.

5 Terrain de foot

Comme chaque année, nous procéderons aux opérations d'entretien nécessaires pour préserver le terrain : sablage, décompactage, sur semis de regarnissage, aération, etc.



> L'assainissement individuel

De nouvelles règles en matière d'assainissement non collectif (ANC) ont vu le jour en mars 2010. En 2006, par obligation réglementaire, la municipalité avait mis en place un SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif). Grâce à cette action, les habitants des hameaux ou des écarts qui souhaitent s'inscrire dans une démarche de mise aux normes de leurs installations pourront profiter d'aides financières de l'AESN pour les travaux engagés.

Parus au Journal officiel du 9 octobre 2009, trois nouveaux arrêtés, qui remplacent ceux du 6 mai 1996, ont pour objectif d'assurer une sécurité réglementaire. Les prescriptions techniques stipulent que les installations devant épurer les eaux doivent être capables d'assurer la collecte, le transport, le traitement et l'évacuation des eaux usées domestiques d'une habitation. Ce premier texte ouvre également la porte à un plus grand nombre de dispositifs en plus des 6 filières classiques autorisées en 1996 et 2003. Les filières dites compactes (filtres à base de fibre de coco ou de textile) et les micro stations seront à terme autorisées, si elles réussissent les tests d'évaluation plus ou moins poussés, en fonction de l'existence ou non du marquage CE, menés par des organismes, tels que les CSTB ou le CERIB. La liste des dispositifs autorisés paraîtra au cours de l'année 2010 au Journal officiel.

Les particuliers doivent donc être vigilants vis-à-vis des nombreuses publicités mensongères quant à des conformités par rapport à la réglementation.

A l'heure actuelle, il n'y a toujours que les filières autorisées en 1996 et 2003 qui sont conformes à la réglementation. Le projet de loi Grenelle 2 va renforcer l'obligation d'examiner le projet d'ANC lors du dépôt du permis de construire. Les opérations de conception et de contrôle des installations seront soumises à redevances comme l'est actuellement l'assainissement collectif.

Télécharger Les principaux textes réglementaires sur <http://eau.seine-et-marne.fr>

> DÉCLARATION D'INTENTION DE COMMENCEMENT DE TRAVAUX



Référence: décret n°091-1147 du 14 octobre 1991 relatif à l'exécution de travaux à proximité de certains ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution.

Le Conseil Général étend les réseaux de télécommunications à Très Haut Débit à l'ensemble du territoire de Seine-et-Marne. Le projet, baptisé sem@for77, consiste en la mise en place d'infrastructures modernes diverses, dont du câble de fibres optiques souterrain placé en fourreau. Très fiables, ces installations enfouies sont cependant et surtout vulnérables si des terrassements hasardeux sont réalisés dans le cadre de chantiers mal préparés.

Chaque fois qu'un terrassement est prévu, quelles qu'en soient les circonstances (toute opération comportant du terrassement), par qui que ce soit (Entreprise, Particulier), et quel que soit l'emplacement dans la commune (secteur public, tel un accotement de route, secteur privé, tel un chemin privé communal ou une emprise appartenant à un

Propriétaire privé, etc.), **une DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) doit obligatoirement être expédiée à tous les Concessionnaires ayant des infrastructures enfouies sur le territoire de la commune.**

Les envois de DICT sont de la responsabilité des Entreprises, Organismes, Particuliers devant effectuer du terrassement. Pour le Concessionnaire sem@for77, les DICT sont à expédier pour traitement, au choix, comme suit:

par télécopie : 0 820 207 725

par courrier postal :

INEO INFRACOM POUR SEMAFOR 77
72 AVENUE RAYMOND POINCARE - BP 67854
21078 DIJON CEDEX

par courriel : dr-dict.Semafor77@covage.com

En cas de besoin, un numéro de téléphone spécial «protection des réseaux» est mis à disposition :

0 820 209 707

Un répondeur-enregistreur permet de laisser un message, ainsi que le numéro de téléphone pour être contacté par le Correspondant sem@for77.

La liste complète des exploitants à contacter avant travaux est à demander à la Mairie (DICT à faire 15 jours avant intervention).

LES ASSOCIATIONS

> Week-end des associations

Samedi 4 et dimanche 5 septembre 2010

ASSOS TOI A NOUS' organisée par le Conseil Municipal Jeunes Salle Polyvalente de 13h à 17h

FORUM DES ASSOCIATIONS organisé par le Service Vie Associative et les Associations Salle Polyvalente de 9h à 13h



> Gala de danse



Depuis l'arrivée du printemps, nos jeunes danseuses et danseurs se produisent régulièrement sur les scènes de notre département :

Le 20 mars 2010 : représentation de Hip Hop à Serris

Le 27 mars 2010 : concours annuel intercommunal organisé cette année par la ville de Solers.

Bravo à nos danseuses de la catégorie 14-16 ans qui ont été classées en 3^e position (sur 9 groupes présentés dans la catégorie des 14-18 ans).

Le 11 avril 2010 : représentation sur la scène de Combs la Ville

Le 12 mai 2010 : représentation à Chevry-Cossigny dans le cadre du Festi'Jeunes.

ET POUR FINIR...

LE RENDEZ-VOUS À NOTER SUR VOS AGENDAS

SAMEDI 05 JUIN à 20h à la salle Polyvalente

GALA ANNUEL DE L'ASSOCIATION DANSE ET GYM FORM DE CHEVRY COSSIGNY

> Gala de gym

Samedi 19 juin

LE GALA ANNUEL DE L'AS CHEVRY GYM

Salle Polyvalente de 14h30 à 17h

Vos enfants pourront vous présenter ce qu'ils ont appris lors de notre gala annuel organisé autour d'un thème différent chaque année. Un moment convivial et attendu des enfants, où tous les parents, grands-parents et amis sont conviés.

Vous y découvrirez leurs prouesses au sol, aux barres asymétriques, à la poutre ainsi qu'au saut.

Venez nombreux les soutenir.

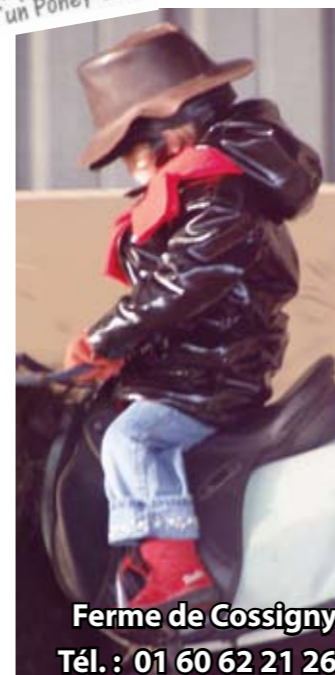
CETTE MANIFESTATION EST OUVERTE À TOUS



> Fête d'épona

En cette période de fin de saison, la fête du club est l'occasion de se retrouver ensemble pour une journée d'échange entre cavaliers, parents et moniteurs. C'est un moment de détente qui permet à tous de venir voir évoluer les jeunes sportifs lors de démonstrations et spectacles qu'ils ont préparés durant la saison. C'est le moment d'apprécier le travail réalisé pendant les cours !

EPONA
"Un peu plus qu'un Poney-Club"



Ferme de Cossigny
Tél. : 01 60 62 21 26



PROGRAMME DES FESTIVITÉS
Dimanche 13 juin à partir de 14h

GRATUIT ET OUVERT À TOUS

Toute l'après midi : spectacles présentés par les élèves de l'école, jeux à poney, baptêmes.

En fin d'après midi : remise de la coupe, par Monsieur le Maire, au vainqueur du CHALLENGEPONA

A la suite : apéro/concert avec le groupe : « LES BAS DE JEANNE »

Enfin, dans la foulée : LE BARBECUE ANNUEL EPONA

Tout le monde est convié, chacun participe en apportant son petit panier de victuailles ... Venez nombreux, en famille !

> FC Chevry 77, un club plein de surprises

Le Portugal s'est transformé en Vendée pour nos jeunes footballeurs du FC Chevry77. Malgré l'annulation tardive des vols pour PORTO du fait de l'éruption volcanique en Islande, le FC Chevry 77 a quand même fait son stage hors du territoire chevriard. La délégation était constituée de 30 enfants et de 10 accompagnateurs. Ils ont en effet passé la semaine à Brem-sur-Mer à profiter de l'air marin et du beau soleil de Vendée. Ils ont utilisé les installations gentiment mis à leur disposition par le club local de Brétignolles-sur-Mer, que l'on remercie pour faire les séances d'entraînement et pour rencontrer les équipes locales. Ce fut une semaine bien remplie, entre le football tous les jours, les baignades en mer, en piscine intérieure et extérieure, avec randonnée vélo (dur pour certains, 40 km ça ne se fait pas tous les jours). Ce fut un séjour très agréable pour les enfants et pour les accompagnateurs. Encore merci pour leur dévouement.

A leur retour, c'était aux plus jeunes de faire leur stage, pour le coup sur les installations de Chevry-Cossigny. 25 parmi les plus jeunes ont pu progresser durant cette semaine grâce à la trentaine d'heure de football qu'ils ont pratiqué durant ce stage. Une sortie au FUTSAL a permis de faire un break avec le stade, mais toujours dans l'esprit du football.

Bravo à Théo, Benjamin et Lucas les lauréats du stage 2010.



Les U19 en finale (- de 19 ans)

Pour la troisième année consécutive notre équipe U19 atteint la finale de la coupe 77 SUD.

Après l'avoir gagnée l'année passée nous comptons sur l'ensemble des Chevriards pour venir les encourager le samedi 12 juin prochain à Baigneaux-Nemours.

Bravo à la troupe de Jean Marc et faites nous rêver...

LES FESTIVITÉS DE JUIN

FÊTE DU VILLAGE - SPECIAL GRECE



Souvenez-vous l'an dernier, il flottait comme un parfum d'Espagne sur le village. Des tablées gigantesques, un spectacle de flamenco endiablé, une douce chaleur, une paëlla du tonnerre, une ambiance de folie, ... Que du bonheur !!!

SAMEDI 12 JUIN

RENSEIGNEMENTS EN MAIRIE
AUPRÈS DE "IONATHANOS"
WOFY AU 01 64 05 20 22
communication@chevry-cossigny.com

Cette année, l'équipe "fêtes et cérémonies" vous amène en Grèce et vous concocte une belle soirée, alors, amis chevriards, on vous attend pour faire la fête en famille, entre amis et entre voisins.

A partir de 19h30

PIQUE-NIQUE



Ah, la grèce... ses olives, sa féta, son farama, sa mous-saka, son ouzos...
Mais que va nous préparer notre chef "Legripopoulos" ?!

Rendez-vous à partir de 19h30 sur la place du marché. Vous pouvez à votre guise apporter votre propre pique-nique ou profiter des services du traiteur Legrip qui propose un repas, à retirer sur place, pour la somme de 12 euros.
Au menu : Entrée, plat, dessert et fromage.
Commandes centralisées en Mairie

KALISPERA

A 21h SIRTAKI... SIRTAKI... SIRTAKI...

Une soirée Grecque sans Sirtaki c'est comme un été sans soleil !

Le Sirtaki se danse en cercle ouvert ou en ligne, les mains sur les épaules des voisins. Attention, ça commence lentement puis la cadence s'accélère, ... crescendo.

Un petit mot sur les pas, mettez la musique de Zorba le Grec et c'est parti

1. Debout on ouvre puis on ferme les pieds
2. Un pas à gauche, on croise
3. On revient en position en tapant du pied
4. Un pas à droite, on croise
5. On fléchit les genoux
6. On revient en position
7. On recommence en partant dans l'autre sens

A partir de 22h30

Pour finir la soirée, rien de tel qu'un orchestre pour assurer l'ambiance musicale. Il y en aura pour tous les goûts.

DANSE

>21 juin - Fête de la musique

A partir de 19h30

Concert

sur la Place du marché

SCÈNE OUVERTE

SANS INSCRIPTION

premiers présents : premiers à jouer

Contact : Antoine au 06 60 52 94 89

Buvette et restauration rapide sur place



FESTIVAL ROCK'AMBOLESK

Après le succès de l'édition 2009, l'équipe organisatrice du festival Rock'Ambolesk s'est remise au travail pour vous préparer une 4^e édition pleine de rebondissements ! Nous avons mis au programme tout ce qui a fait la réussite des éditions précédentes mais nous vous avons également concocté plein de nouveautés !

PROGRAMMATION

June&Lula

www.myspace.com/juneetlula

Maltosh

www.myspace.com/maltosh

Justine

www.myspace.com/justinepunkrock

Cherzo

www.myspace.com/cherzo5540

Watai Baton

www.myspace.com/wataibatton

Floh

www.myspace.com/flohspace

Little Kid Luke

www.myspace.com/littlekidluke

Cassiopée

Les Zingrats

www.myspace.com/leszingrats

Rue de l'Hagard

www.myspace.com/ruedelhagard

The Frenchtown Band

www.myspace.com/frenchtownband

NOSEBONE INC.

www.myspace.com/noseboneinc

Routes En Roots

www.myspace.com/deroutesenroots

Whiskybaba

www.myspace.com/whiskybaba

Brokencandys

www.myspace.com/brokencandys

C'EST GRATUIT !

ON AIR

WWW.FESTIVAL-ROCKAMBOLESK.NET

Parc Albert Dauvergne
Vendredi 25 juin à partir de 18h
Samedi 26 juin à partir de 14h
Sur place : sandwiches, frites, boissons...



> LA FIBRE OPTIQUE

Pourquoi ça "rame" ?

Instances mondiales et européennes, L'Etat, la Région, le Département, la commune, conscients des enjeux, nous planchons tous sur la question de la fibre optique.

Mais les investissements sont lourds, les acteurs nombreux, la réglementation complexe et les économies chahutées, alors que faire ?

Après le 56 Kbits/seconde, nous sommes passés non sans difficulté au 512 Kbits/seconde avec l'ADSL. Nous avons alors pu constater les différences entre les zones urbaines qui bénéficiaient sans problème du Haut Débit et nous, zones rurales, trop éloignées des centrales téléphoniques pour avoir un service performant.

Aujourd'hui, les besoins évoluent aussi vite que les techniques. Aussi, pour éviter le risque d'une fracture numérique et grâce à l'impulsion du Conseil Général, la municipalité a pris les devants. En effet, nous préparons l'accueil de la fibre dans la réflexion depuis 2006, dans l'action concrète depuis 2007.

Que faisons-nous ? Nous mettons en œuvre le déploiement de la fibre optique en intégrant systématiquement les fourreaux nécessaires au passage de la fibre à chaque travaux d'enfouissement. Cette initiative a deux principaux avantages : poser les fourreaux à moindre coût et, éviter de perturber à nouveau le

quotidien des administrés lors du passage de la fibre optique dans la commune.

Toutefois, ce travail préparatoire, s'il est indispensable, ne suffit pas. Il faut tout d'abord terminer le réseau. D'après une étude que nous avons réalisée en 2008, le budget pour raccorder l'ensemble de la commune serait de 1,3 M€ soit 1000 € par foyer. Imaginons que nous trouvions ce financement (dossier sur lequel nous travaillons activement) il reste encore à convaincre un opérateur (privé) d'investir pour un potentiel de 1300 foyers.

La notion de rentabilité étant au cœur du sujet, les opérateurs se concentrent davantage sur les villes à forte densité. Il s'agit donc de promouvoir notre commune auprès des opérateurs et de valoriser nos atouts : l'importance des travaux d'enfouissement déjà réalisés, ce qui facilite leur intervention et paradoxalement, notre taille humaine, parfaite pour lancer rapidement certains projets.

> Comprendre la fibre optique

Afin de mieux comprendre la complexité mais aussi de saisir l'intérêt de la fibre optique, nous vous proposons un petit tour d'horizon en quelques questions.

Qu'est-ce que la fibre optique ?

Pour faire simple et en deux mots : la fibre optique est une technologie qui permet de transmettre des données numériques à la vitesse de la lumière. Le débit peut atteindre 100 Mbit/s contre 0,5 Mbit/s (512 Kbit/s) actuellement soit 200 fois plus rapide.



Le chemin vers l'abonné

Si sa vitesse de transmission est phénoménale, la route de la fibre pour parvenir jusqu'à nous est longue, très longue. En effet avant qu'un opérateur puisse proposer ses services, il faut que la fibre puisse passer dans les fourreaux prévus à cet effet et qu'elle soit reliée au réseau de fibre optique du département le tout dans le cadre de contraintes réglementaires, budgétaires et techniques.

1 : préparer le terrain

Le Conseil Général de Seine-et-Marne a nommé un délégataire : Sem@for77 pour déployer 1200 kilomètres de fibre optique sur l'ensemble du département. Fonctionnant sur le principe d'un réseau autoroutier, c'est maintenant à l'échelle des communes et/ou des intercommunalités que se joue le déploiement de la capillarité du réseau. Ce déploiement nécessite d'importants travaux de génie civil.

2 : passer la fibre

Une fois les conditions réunies, il faut qu'un opérateur privé (Orange, Free, SFR...) passe la fibre dans les fourreaux. Ce sont des investissements colossaux, nous devons donc avoir conscience qu'ils préféreront couvrir des zones urbaines plus denses en négligeant notamment les zones rurales. La question d'un financement public et/ou d'un regroupement de communes se pose.

3 : raccorder à l'abonné

Il y a 600 000 foyers à raccorder en Seine-et-Marne et compte tenu de la dérégulation du marché des télécommunications c'est à chacun de choisir son prestataire de services. La commune crée les conditions du déploiement jusqu'à la clôture de chaque riverain. Il s'agit ensuite de tirer la fibre jusqu'au domicile et là encore, les questions techniques et financières restent posées.

> Pour qui, pour quoi ?

Pour les professionnels

- Améliorer leur compétitivité
- Garantir des accès Internet de très grande qualité
- Accéder à de nouvelles applications et développer de nouveaux services
- Faciliter le transfert et le partage de données
- Permettre le travail à distance et le travail collaboratif
- Assurer la performance des organisations multisites
- Avoir la garantie d'un réseau fiable et sécurisé
- Développer la réactivité commerciale

Pour les particuliers

Téléphoner, surfer tranquillement seul à deux à trois à quatre..., regarder la télévision haute définition, jouer en ligne via sa console de jeux ou échanger ses vidéos ou ses photos, télécharger **légalement** des films en 10 minutes, voilà ce que pourrait faire la fibre optique.



> Les acteurs de la fibre optique

L'accès au Très Haut Débit avance, lentement certes mais sûrement. Qu'il s'agisse d'initiatives locales, régionales, étatiques ou mondiales, les nouvelles technologies occupent une place importante des débats. Pour la municipalité, c'est devenu un dossier prioritaire depuis 2007. Seul et avec nos partenaires, nous agissons, nous progresserons.

L'Europe

L'accès FTTH est encore très marginal en Europe et ne représente que 1,4% des 79 millions d'abonnements Haut Débit. Seul la Région peut solliciter directement l'Europe en sachant que pour le moment, la priorité de la Commission Européenne concernant les zones rurales est davantage d'assurer la couverture Haut Débit que de développer le Très Haut Débit.

La région Île de France

Aujourd'hui, environ sept franciliens sur dix disposent d'un accès Internet Haut Débit. Le Très Haut Débit est un enjeu majeur pour l'Île-de-France. Dans le cadre de sa politique de soutien, la Région a contribué à hauteur de 18,6 millions d'euros pour déployer les 1 200 km de fibre optique sur l'ensemble du département.

Le département

Depuis 2006 le Haut Débit est accessible dans 100 % des communes seine-et-marnaises. La mise en place du Très Haut Débit, financée à 50 % par la Région Ile-de-France, a constitué une étape supplémentaire : avec la construction du réseau Sem@for77, le Conseil Général tend à rendre possible une évolution vers le Très Haut Débit pour les communes et intercommunalités qui souhaitent s'engager sur cette voie.

L'état

Une réflexion est en cours sur la situation de la France en matière de déploiement de réseau d'accès à Très Haut Débit et sur les options susceptibles d'être examinées pour un soutien des pouvoirs publics. Le Premier ministre a annoncé le 18 janvier 2010 l'élaboration, d'ici à l'été 2010, d'un programme national de déploiement du Très Haut Débit.

Caisse des dépôts et consignations

L'accompagnement de la Caisse des Dépôts se traduit par un appui méthodologique, un cofinancement d'études et un apport en investissement. La Caisse des Dépôts est partenaire de 80 projets d'infrastructures à Haut Débit, dont l'investissement public-privé atteint 2 505,9 M€.

La commune

L'aménagement numérique ne fait pas partie des domaines d'intervention obligatoires des collectivités locales. Pour autant, nous sommes très actifs en la matière et, depuis 2007 la municipalité prépare l'accès à la fibre optique en réalisant des travaux de déploiement jusque chez l'habitant.

Depuis 2007, à chaque chantier de génie civil réalisé sur la commune nous intégrons la pose des fourreaux afin de permettre le passage de la fibre optique. Globalement, plus de 50% de la commune peut permettre le déploiement du FTTH Fiber To The Home (fibre jusqu'au foyer).

> Que fait la commune ?

Nous avons ouvert le dossier fibre optique dès 2006 afin d'anticiper les besoins en matière de Très Haut Débit et d'éviter la fracture numérique que nous avons connu à l'occasion du passage au Haut Débit. Nous travaillons sur ce dossier en étroite collaboration avec le Conseil Général.

ANNÉE 2007

Début 2007 : Nous avons entamé une concertation avec le Département pour amener la fibre optique sur notre commune. Des fourreaux ont été mis en place **rue de l'Industrie** et nous avons inscrit les travaux de génie civil liés au passage des fourreaux et de la fibre optique à l'occasion de la création de notre liaison douce entre Chevry et Brie.

Été 2007 : Nous avons mis en place un programme d'enfouissement des réseaux sur 10 ans. D'ici 2017, la mise en souterrain des réseaux aériens d'électricité, de télécommunication et d'éclairage public de toutes les rues de la commune sera effectuée. Ces travaux concernent une dizaine de rues, représentent 4 660 mètres linéaires d'enfouissement, plus de 300 branchements pour un budget de plus de 2 millions d'euros.



Nous avons enfoui 350 mètres de réseau et effectué 14 branchements pour un budget de 135 000 € HT au niveau de la **rue Jean GABIN**.

La mise en œuvre de la fibre optique nécessitant d'importants travaux de génie civil, nous avons délibéré pour la réalisation d'une étude de faisabilité de déploiement du FTTH et avons entamé des recherches de partenariat nécessaires au financement des travaux. Mais les délégataires éventuels ont considéré devoir attendre les arbitrages législatifs.

ANNÉE 2008

Mars 2008 : Nous avons inscrit à notre programme électoral l'objectif de permettre aux entreprises et aux habitants l'accès au Très Haut Débit par le déploiement de la fibre optique. C'est un dossier que nous portons à bras le corps malgré les nombreux obstacles qui se dressent sur notre route.

Mai 2008 : Afin d'inclure Chevry-Cossigny dans le projet de périmètre couvert par la fibre optique, nous avons organisé une réunion avec les acteurs concernés : le Département, la société SEM@FOR 77, les



élus et les entreprises chevriardes. Il faut rappeler qu'à l'origine, Chevry-Cossigny n'était pas prévue dans ce projet. Toutefois, **face à la volonté des élus et à la mobilisation du Maire, la commune a obtenu la déviation du réseau principal via la desserte de la Zone Industrielle.**



Été 2008 : Nous avons comme convenu profité des travaux réalisés au niveau de la **Zone Industrielle** pour commencer le déploiement de la fibre optique afin de permettre dans un premier temps aux entreprises du secteur de bénéficier de l'accès au Très Haut Débit le moment venu.

ANNÉE 2009

Nous avons inscrit au programme de 2010 l'enfouissement des réseaux et d'assainissement des **entrées de ville**.

ANNÉE 2010

A l'initiative du Maire, une réunion a été organisée avec des représentants du Conseil Général, le maire adjoint à la vie économique, le directeur des services techniques et un cabinet conseil avec lequel la Mairie travaille depuis plusieurs mois pour envisager les différentes possibilités et déterminer le poids des investissements nécessaires.

Cette réunion avait pour objectifs de faire le point sur la position du Conseil Général en matière de déploiement de boucles locales optiques d'initiative publique et de promouvoir nos avancés en matière de préparation au raccordement afin d'évaluer la possibilité d'être commune pilote si cette hypothèse était retenue.

Le Conseil Général devrait prendre position cette année quant à sa politique d'accompagnement des collectivités locales dans la construction d'un réseau de desserte locale. Notre objectif de départ était que l'ensemble de la commune soit raccordé en 2010. Au regard des éléments et du contexte, nous devons composer avec les tiers et revoir l'échéancier.

Nous analysons en ce moment les différentes pistes, en envisageant leurs combinaisons possibles avec une priorité : que ce dossier avance.



> L'été à l'île aux loisirs

Les animateurs débordent d'idées pour qu'au centre, ce soit tous les jours les vacances : des sorties dans les plus grands parcs d'attraction, des rencontres insolites, des balades en vélo, des chasses aux trésors mémorables, des veillées pleines de surprises, des jeux, de la joie et de la bonne humeur tous les jours !!!



Et 2 séjours...

**Du mercredi 7
au vendredi 9 juillet**

Pour les enfants de 4-7 ans un séjour à la ferme avec : des soirées « Cow-boy »

des balades en calèche et bien sur, tu retrouveras tes amis de la ferme : Blanchette, Roussette, Bibiche et tous les autres qui t'attendent avec impatience.

Demande vite à tes parents de t'inscrire



**Du lundi 19
au vendredi 23 juillet**

Pour les enfants de 8 à 12 ans, nous proposons un séjour circuit, en **roulotte** avec : soin des **chevaux**, visite de monuments historiques et marcher aux ovins (moutons) et aux bovins (vaches).



Vous pouvez dès maintenant retirer en mairie les dossiers d'inscription pour les séjours auprès de Céline LECOMTE
Attention place limitées !

Vous pouvez joindre la directrice de l'île aux Loisirs Fanny BERGER, les lundis après midi, mardis matin, mercredis et jeudis, toute la journée et tous les jours durant les vacances scolaires au : 01 64 05 36 79 et au 06 84 77 76 92.

Adresse électronique : alsh.lileauxloisirs@chevry-cossigny.fr

> Opération pédibus "Le lièvre et la tortue"

Du 17 au 28 mai, l'association Espace-Parents réactive l'opération Pédibus pour deux semaines test.

Nous rappelons aux parents que cette démarche, initiée en 2006 par la commune, répond à une volonté d'encourager l'éco-mobilité. C'est une démarche collective qui implique l'ensemble des acteurs : parents, enfants, écoles, élus et automobilistes. C'est une alternative à l'automobile pour l'environnement, la sécurité routière, les bienfaits de la pratique régulière d'une activité physique et la convivialité.



La tortue : les petits sont pris à l'élémentaire et conduits vers la maternelle

Le lièvre : les grands sont pris à la maternelle et conduits vers l'élémentaire

Des parents motivés organisent cette période test à l'issue de laquelle ils décideront s'ils continuent ou non l'aventure.

Si vous êtes intéressé ou pour toute information : contact@espaceparents.fr



> Spectacles et fêtes de fin d'année

Kermesse et soirée dansante à l'école élémentaire ?

Cette année encore, la fête de l'école risque d'être compromise par manque de bénévoles. Une kermesse ou une soirée, c'est beaucoup de travail : avant, pendant et après la fête.

Pour cela, **l'école a besoin de bras et de bonnes volontés**. L'an dernier, grâce à une mobilisation de dernière minute, la fête a pu être maintenue pour le plus grand bonheur des enfants mais aussi, il faut le dire, des parents et des enseignants.

Les enfants sont fiers de partager leur univers avec les parents, les frères et sœurs... C'est l'occasion de découvrir leur monde : la cour, le préau, le réfectoire, les copains, c'est aussi l'occasion de rencontrer les enseignants et de se retrouver en toute convivialité avec d'autres parents ou de faire des connaissances.



Parents, grands frères, grandes sœurs, si vous avez un peu de disponibilité à accorder à la fête de l'école, pour préparer, merci de vous manifester auprès de la directrice ou de l'enseignant de votre enfant. Nous ne voulons pas renoncer, alors avec espoir et conviction, nous vous donnons rendez-vous :

Vendredi 18 juin de 18h à 22h pour une kermesse suivi d'un repas dansant sur le thème des années 80.

Nous comptons sur vous pour que cette soirée soit comme l'an dernier une belle fête pour les enfants !

La kermesse de l'école maternelle

Cette année, il n'y aura pas de spectacle, c'est en toute simplicité que les parents et les enfants sont invités à s'amuser ensemble pour fêter cette fin d'année scolaire. Vous pourrez profiter des nombreux stands de jeux gratuits et une buvette, avec participation, sera également à votre disposition.

Samedi 26 juin à partir de 9h30



SPECTACLE PAUSE MÉRIDIENNE ÉLÉMENTAIRE « LE PASSÉ »

Tous les ans les enfants de la pause méridienne préparent un spectacle regroupant les différents ateliers proposés aux enfants de la pause méridienne : chant, danse, percussions, figuration, théâtre, décoration.

Pour cette 5^e édition, l'équipe d'animation vous propose un spectacle inédit basé sur les Grecs et les Romains.

Une première représentation sera offerte aux enfants de l'école élémentaire et maternelle le vendredi après-midi.

Vendredi 11 juin à 20h30 à la salle polyvalente

Nous espérons vous voir nombreux à ce grand spectacle.



La semaine de la JEUNESSE

Quelle semaine...

Pour une première édition on peut dire que cette semaine a été un véritable succès. On a ouvert les festivités avec le concours jeunes talents. Chant, danse, théâtre, les candidats s'étaient vraiment préparés et le jury a été parfois "bluffé". Chacun a fait sa prestation et puis au tour du jury de délibérer. Débats, discussions, ... pendant ce temps, les candidats attendent, heureusement parfois avec le soutien de leurs amis, et puis, les résultats sont annoncés : Laetitia dit Tiiana gagne cette première édition. Elle a pu interpréter sur scène le 12 mai sa propre chanson et aura l'occasion de rencontrer Diamel Debbouze. Chaque candidat a été récompensé.

Merci à : Manon, Lucie et Soizic ; Mélissa, Ludivine, Estelle ; Stéphane (B2M) et Laetitia (Tiiana)

Prochain rendez-vous à noter : le 19 juin, de 15h à 19h, tous les jeunes sont invités à l'espace jeunes histoire d'envisager les futurs projets et de rester dans une ambiance musicale en profitant des animations et de la scène ouverte.



JEUNES TALENTS - 7 MAI TIIANA

Tiiana a convaincu le jury en interprétant "Torn" de Natalie Imbruglia. Cette jeune cheviarde de 19 ans est passionnée de musique depuis l'âge de 7 ans. D'apparence discrète et posée, c'est à travers ses textes qu'elle s'exprime et son vécu nourrit son inspiration. Elle a déjà plusieurs compositions à son actif. Lors de la soirée Festi'jeunes, elle nous a interprété 2 de ses propres morceaux : "Déception" et "N'oublies pas" en feat avec B2M (autre candidat du concours) composé spécialement pour l'occasion.

Son but : percer dans la musique, chanter !

Déterminée à se lancer, elle avance et la participation à ce concours est un moyen de se faire connaître.

Alors, écoute ses sons et juge : <http://tiiana-officiel.skyrock.com>



FESTI'JEUNES 12 MAI

Avec **Sheryfa Luna**

Elle assure...

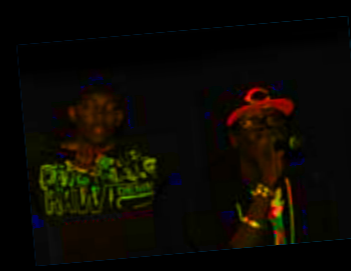
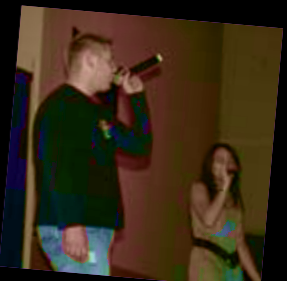
Une heure de concert, une heure de folie, elle a fait le show et a su charmer le public. Tout le monde a pu reprendre en chœur ses plus grands succès : "Quelque part", "Ce qu'ils aiment", "D'Ici Et D'Ailleurs", son dernier titre "Tu me manques" sans oublier "Il Avait Les Mots", un grand moment de partage avec le public.

NOUVEL ALBUM "SI TU ME VOIS"
dans les bacs le 5 juillet !

Après le concert, le spectacle continu, pendant 2h se sont succédés sur scène :

so scandalous (moderne jazz) ; nabs du groupe positive vib's (rap) ; association de danse de Chevy Cossigny (moderne jazz) ; hekel et gekel (les jumeaux du rap) ; gresco (rap) ; baby milo (danse) ; b2m (rap) ; tiiana (la gagnante du casting) ; moussa (pop star) ; kayb funky (présentateur) ; electro street (champion de france de tektonic)

Un grand merci à tous et à nos partenaires associés à la réalisation de cette soirée.



SOIRÉE ADOS 15 MAI



Merci à tous : artistes, organisateurs, élus, techniciens et à vous les jeunes d'avoir répondu présent à cette première édition A l'année prochaine...

RETOUR EN IMAGES



19 20 21 mars 2010
Fête du théâtre de l'Orée de la Brie



20 mars 2010
Gala de l'école de musique



15 avril 2010
Spectacle de la
pause méridienne
maternelle



27 mars 2010
Remise des médailles du travail



6 mai 2010
Sorties à Soisy sur Ecole et Barbizon



8 mai 2010
Cérémonie commémorative



9 mai 2010
"Le jardin autrement"



Du 7 au 15 mai 2010
Semaine de la jeunesse



> SOLDES D'ÉTÉ DU 30 JUIN AU 3 AOÛT 2010

Le code du commerce fixe les règles en matière de soldes. Selon l'article L310-3 modifié par LOI n°2008-776 du 4 août 2008 - art. 98 (V) :

"Sont considérées comme soldes les ventes qui, d'une part, sont accompagnées ou précédées de publicité et sont annoncées comme tendant, par une réduction de prix, à l'écoulement accéléré de marchandises en stock". Deux périodes d'une durée de cinq semaines chacune, dont les dates et heures de début sont fixées par décret. Une période d'une durée maximale de deux semaines ou deux périodes d'une durée maximale d'une semaine, dont les dates sont librement choisies par le commerçant. Ces périodes complémentaires, soumises à déclaration préalable, s'achèvent toutefois au plus tard un mois avant le début des périodes "officielles".

Les produits annoncés comme soldés doivent avoir été proposés à la vente et payés depuis au moins un mois à la date de début de la période de soldes considérée.



> Bienvenue à Print & Com Avenue



Une gamme complète (brochure, affiche, kakémono, totem, présentoir, vinyle adhésif pour véhicule, bâche, marquage vitrine, objets publicitaires, ...), quel que soit le support, le format et le mode d'impression requis. De la création, à l'impression, façonnage et routage, nous apportons à nos clients écoute et conseil, gain de temps, maîtrise des coûts et tranquillité d'esprit.

Print & Com Avenue
21, rue des pâquerettes - 77173 Chevry Cossigny
Port : 06.60.94.24.28

> Commerce ambulants : quelles démarches ?

Depuis le 11 mars 2010 pour obtenir la carte permettant l'exercice d'une activité artisanale ou commerciale ambulante, vous devez vous adresser au Centre de Formalités des Entreprises dont vous dépendez. Les cheviards dépendent du CFE de Melun.

CENTRE DE FORMALITES DES ENTREPRISES (CFE)

36-38 RUE BANCEL

77007 MELUN CEDEX

TEL. : 01.64.52.45.01. Accueil téléphonique et visites du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h.

Adresse de messagerie : cfe.melun@seineetmarne.cci.fr

Cette carte vous permet en effet de faire tous les marchés traditionnels mais aussi les marchés de Noël, ou encore les marchés artisanaux. **Pour avoir un étalage sur la commune de Chevry-Cossigny, vous devez :**

1. Envoyez votre demande par courrier à la Mairie en joignant un extrait de K bis
2. Votre demande est alors analysée en commission vie économique pour accord
3. Vous recevez votre réponse par courrier

Tarifs : gratuit pour les réguliers du marché du mercredi - Payant pour les occasionnels (à titre d'exemple 20 €/jour pour un camion ambulant).

Le marché a lieu tous les mercredis matin de 8h à 12h30, sur la Place du Marché.

> Permanence au cabinet infirmiers

Le cabinet a mis en place une permanence de soins avec ou sans rendez-vous

Le mardi matin de 7h à 9h30

Quels soins ?

Les prises de sang, injections, pansements... sont effectués par les infirmiers du cabinet.

Maison médicale

38 rue C. Pathé - Tél. : 01 64 05 77 12

J-Pierre MARIVIN : 06 87 73 63 95

Nelly LAMBERT : 06 62 11 36 89

Christelle VIEL : 06 88 35 21 83



> Vos commerçants cet été <

La Centrale du Store - 1 rue Charles Pathé - 01 64 05 08 16

Fermeture vendredi 30 juillet - réouverture lundi 30 août

Garage de la Poste - 1A rue Charles Pathé - 01 64 05 20 09

Fermé du 1^{er} au 27 août

Bella Vita - 1 Bis rue Charles Pathé - 01 60 62 52 72

Ouvert tout l'été

Ergelec Services - 1 rue de la Bauderie - 01 64 05 88 44

Ouvert tout l'été

CPM GAZ - 24 Rue Charles Pathé - 01 60 02 27 04

Ouvert tout l'été

Ange'Il - 16 rue Charles Pathé - 01 60 29 07 38

Fermé en août

Boulangerie aux Blés d'Or - 25 rue Charles Pathé - 01 60 34 61 97

Fermera 3 semaines en août

Da Costa Fleurs - 24 rue Charles Pathé - 01 64 05 72 04

Ouvert tout l'été

Pharmacie Decaup - 31 rue Charles Pathé - 01 64 05 35 87

Ouvert tout l'été

CHEVRY AMBULANCES - 58 rue Charles Pathé - 01 64 05 98 30

Ouvert tout l'été

Le Briard chez Miloud - 51 rue Charles Pathé - 01 64 05 04 40

Ouvert tout l'été

Le Chevry - 54 rue Charles Pathé - 01 64 05 67 00

Fermé de mi-juillet à mi-août

Les Merveilles de Chevry - 53 rue Charles Pathé - 01 64 05 62 83

Ouvert tout l'été

8 à 8 - 78 rue Charles Pathé - 01 64 40 02 02

Ouvert tout l'été

Les Vergers de Cossigny - 9 Allée des Peupliers - 01 64 05 57 85

Décision non prise au moment de la publication

L'Adresse - 64 rue Charles Pathé - 01 64 05 89 74

Ouvert tout l'été

Coiff'Elle - 64 rue Charles Pathé - 01 60 62 29 30

Ouvert tout l'été

La parenthèse poudrée - 2 bis rue de la Petite Ferme - 01 60 29 23 47

Ouvert en juillet - Possible fermeture 2 ou 3 semaines en août

La Marsaudière - Route de Gretz - 01 64 07 87 51

Ouvert tout l'été

Traiteur Legrip - Place du marché - 01 64 05 20 19

Votre traiteur devrait être présent tous les mercredis sur le marché cet été

Rocq Franck - 22 rue Marcel Pagnol - Fromager

Pas de marché en juillet et en août

Denis Pizza - Place du marché - 06 07 15 16 97

Tous les mardis en juillet - Pas de passage en août



**PENDANT LES TRAVAUX SUR LA RUE CHARLE PATHÉ DU 9 AU 25 AOÛT
L'ENSEMBLE DES PARKINGS RESTERA ACCESSIBLE**

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

> Budget 2010

La rigueur et la gestion prudente de la municipalité en matière budgétaire depuis plusieurs années nous permettent de disposer de finances communales saines, avec un excédent de fonctionnement pour 2009 et un endettement limité. La commune conserve ainsi sa capacité d'investissement, jouant ainsi un rôle d'amortisseur de la crise à l'échelle locale.



> Budget 2010

L'excédent de fonctionnement de 2009 s'élève à 685.611,23 €. Il est affecté aux recettes d'investissement, c'est-à-dire qu'il sert à financer l'investissement 2010.

Les taux d'imposition

	Communal 2009	Orée de la Brie 2009	Total 2009	Communal 2010
Taxe d'Habitation	14,02	1,35	15,37	15,37
Taxe Foncier Bâti	17,39	2,80	20,19	20,19
Taxe Foncier non Bâti	86,48	6,76	93,24	93,24
Taxe professionnelle	11,08	1,30	12,38	

En 2009 et avant notre passage en TPU (Taxe Professionnelle Unique), les ménages et entreprises payaient une partie de leurs impôts à la commune et une partie à l'Orée de la Brie. En 2010, du fait du passage à la TPU, nous avons une nouvelle répartition (cf. magazine N°16 p 29). La commune perçoit l'intégralité de la taxe d'habitation, foncier Bâti et non Bâti. L'Orée de la Brie quant à elle perçoit la Contribution Economique Territoriale, CET (anciennement Taxe Professionnelle). **Ce système est donc fiscalement neutre pour les ménages.**

Par ailleurs, le manque à gagner de cette opération pour la commune (la différence entre le gain de recettes de la taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti et la perte de recettes de la taxe professionnelle et la compensation de l'Etat pour la taxe professionnelle) est compensée par l'Orée de la Brie. Cette somme de 731.051 € figure dans la section "Compensation de la Taxe Professionnelle" du budget de l'Orée de la Brie (cf. magazine N°17 p 29).

Un point sur la dette

Pour financer l'ensemble des investissements prévus au programme et compte tenu de notre faible taux d'endettement, la municipalité a voté un nouvel emprunt de 762.363,35 € (correspondant à un montant maximum de dépenses potentielles tout comme les recettes inscrites sont à priori à minima, donc l'emprunt pour équilibrer sera très certainement inférieur). La dette totale s'élève à 2 168 762,58 € soit une dette par habitant de 588,70 €. Pour information et d'après le ministère de l'intérieur, au 1^{er} janvier 2009, la dette moyenne par habitant des communes entre 3 500 et 5 000 habitants est de 930 €.

> Les investissements

Parmi les travaux lancés en 2009, il reste environ 1.513.000 € de dépenses en « restes à réaliser ». Ces dépenses sont donc automatiquement basculées sur l'année 2010 dont 1 470 000 € concernent la 1^{ère} tranche du centre culturel.

Pour l'année 2010, la commune poursuit la réalisation des investissements dans le cadre de ses politiques contractuelles avec le Conseil Général et le Conseil Régional :

Centre culturel : 1.610.000 € TTC de travaux programmés en 2010 pour 896.206 € de subventions.

Contrat triennal de voirie : sous réserve de notification du Conseil Général et du Conseil Régional, nous avons inscrit la 1^{ère} tranche relative à l'aménagement de la rue Charles Pathé côté Gretz, pour un montant de travaux de 515.300 €, subventionnés par le Conseil Régional et le Conseil Général dans le cadre de contrats triennaux à hauteur de 322.000 €.

Les autres investissements de 2010 ont pour objectif de continuer les actions entreprises et de pérenniser les structures existantes pour en assurer le bon fonctionnement.

Autres investissements de 2010

- travaux et mobilier des écoles (peintures, chéneaux et menuiseries) et amélioration du mobilier pour les services à l'enfance, la jeunesse et la restauration scolaire
- travaux ou achats permettant le bon fonctionnement des associations
- travaux d'amélioration de la voirie et de l'éclairage public (en plus du marché d'entretien de la voirie et du contrat triennal) et acquisitions foncières pour les futurs aménagements
- curage d'un des bassins
- l'aménagement du cimetière (caveau provisoire, columbarium et ossuaire)
- achat de matériel pour le bon fonctionnement des services

Le montant total des nouvelles opérations 2010 est estimé à 2.750.000 €, pour un montant de subventions de 1.229.000 € du Conseil Général et du Conseil Régional.

> Vote à l'unanimité

Si l'organisation des transports en commun sur l'agglomération et les différents équipements existants dépend de l'intercommunalité, leur évolution et leur pérennité dépend de vous !

Plus les utilisateurs seront nombreux, plus les équipements seront rentables et plus nous aurons la garantie de les maintenir.



> LA CARTE IMAGIN'R MOINS CHÈRE POUR LES FAMILLES À LA RENTRÉE 2010



Grâce à la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, la carte Imagin'R moins chère dès la rentrée 2010 pour les élèves de Brie-Comte-Robert, Chevry-Cossigny et Servon

Créée en 1998, la carte Imagin'R permet aux jeunes de moins de 26 ans (toujours scolarisés) de se déplacer toute la semaine sur les zones choisies et offre la libre circulation sur toute l'Île-de-France les samedis, dimanches, jours fériés et vacances scolaires. Le Conseil Général de Seine-et-Marne subventionne déjà le coût de l'acquisition de cette carte à hauteur de 50 % pour les collégiens et lycéens sur la base de 2 zones.

La Communauté de communes l'Orée de la Brie a décidé, en cette période de crise, lors de son dernier conseil communautaire du 11 mai 2010 d'aider les familles et leurs enfants en leur accordant, pour tout achat ou renouvellement de la carte Imagin'R, une subvention de 108 €. En effet, les élus de la Communauté de communes l'Orée de la Brie ont voté à l'unanimité un financement supplémentaire de la carte Imagin'R qui vient en déduction de la part restant à la charge des familles pour :

- les collégiens, lycéens et les pré-apprentis fréquentant les établissements scolaires de Seine et Marne bénéficiant déjà d'une subvention du Conseil Général de Seine et Marne à hauteur de 50 % sur la base de 2 zones.
- les étudiants post-bac, les apprentis, les élèves de CFA et ceux en alternance jusqu'à 21 ans, ceci, dès la prochaine rentrée scolaire, quel que soit le nombre de zones choisies.

Seule condition : être domicilié dans l'une des trois communes de l'Orée de la Brie.

Pour toute nouvelle demande, le dossier est à retirer à la mairie de votre domicile début juin 2010. Pour le renouvellement, le dossier vous est adressé directement par le GIE Carte Imagin'R. Le dossier est à remettre, après l'avoir dûment rempli et fait viser par l'établissement scolaire, à l'accueil de la mairie.

Pour plus d'information : Orée de la Brie – 59, rue Pasteur – 77170 Brie-Comte-Robert – Tél. : 01-60-62-15-81

> Les autres moyens de transports en commun

Proxibus, le transport à la demande : du mardi au vendredi de 9h à 17h et le lundi de 14h à 17h. Il ne fonctionne plus le samedi. Réservation au : 0 800 77 78 79 (appel gratuit)

Réseau Arlequin, le transport au quotidien : Deux lignes passent par Chevry-Cossigny : Ligne 6 (Melun - Brie-Comte-Robert - Chevry-Cossigny) Ligne 15 (Brie-Comte-Robert - Chevry-Cossigny - Ozoir-la-Ferrière RER E)



Seine et Marne express : une ligne assurant la liaison entre la gare de Lieusaint et Val d'Europe. La ligne 16 traverse les communes de Brie-Comte-Robert, Chevry-Cossigny, Ozoir-la-Ferrière et Pontcarré.

La carte imagin'R est valable sur l'ensemble de ce réseau

INFORMATIONS PRATIQUES

> La Mairie

29 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 20 22 - Fax : 01 60 62 01 96
www.chevry-cossigny.com
e-mail : mairie@chevry-cossigny.com

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h00
Mardi FERMÉE AU PUBLIC ~ 15h30 - 18h30
Mercredi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 18h00
Jeudi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30
Vendredi 8h45 - 11h45 ~ 14h00 - 17h30
Samedi 8h45 - 11h30

Scolaire / Loisirs

Maternelle Pohren-Hoisey

15 rue Albert Dauvergne
Tél. : 01 64 05 26 93

Elémentaire

Normandie-Niemen
25 rue Marcel Pagnol
Tél. : 01 64 05 26 90

Service inscriptions

Céline LECOMTE
Tél. : 01 64 05 20 22

Parents d'Elèves

F.C.P.E. Tél. : 01 60 62 43 31
Espace parents : Espaceparents.fr

Accueil pré et post-scolaires

Maternelle et Île aux loisirs
Tél. : 01 64 05 36 79
Tél. : 06 84 77 46 92

Elémentaire

Tél. : 01 64 05 26 90

Espace Jeunes

Tél. : 01 60 62 07 11
Tél. : 06 84 77 90 54

Centre intercommunal de la

Petite Enfance

Route de Servon
Ferolles-Attilly
Tél. : 01 64 05 69 95

A.C.A.C.C.

- Ecole de Musique
35 rue C. Pathé
Tél. : 01 60 34 14 71

- Bibliothèque

6 rue Jean Delsol- 01 64 05 70 24
Ouverture : Mercredi et samedi
de 15h à 18h

Sécurité / Urgence / Social

COMMISSARIAT URGENCES 17

Av. Jaurès - Moissy Cramayel
Tél. : 01 64 13 50 00

POMPIERS / URGENCES 18

Brie-Comte-Robert
Tél. : 01 60 62 57 00

S.A.M.U. / URGENCES 15

Rue Fréteau de Peny - Melun
Tél. : 01 64 10 67 50

C.P.A.M.

MARNE-LA-VALLEE CEDEX 03
Secu 77 : "3646" Prix appel local
ou 0 820 904 138 (0,12€/mn)

Maison des Solidarités

Assistante Sociale
Tél. : 01 60 62 53 80

Maison de retraite

« La petite maison »
Tél. : 01 64 05 28 23

Services médicaux

Chevry Ambulances

58 rue C. Pathé
Tél. : 01 64 05 98 30

Cabinet dentaire

Docteur Rossi
9 rue Marcel Pagnol
Tél. : 01 64 05 66 89

Cabinet infirmiers

38 rue C. Pathé
Tél. : 01 64 05 77 12
J-Pierre MARIVIN : 06 87 73 63 95
Nelly LAMBERT : 06 62 11 36 89
Christelle VIEL : 06 88 35 21 83

Médecins

Docteur J.C. Palacio
66 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 06 14
Docteur G. Watrelot
38, rue Ch. Pathé
Tél. : 01 64 05 45 21



Orthophoniste

Françoise Frappé
38 rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 34 12 39

Kinésithérapeutes

Françoise Bigorne
38 rue Charles Pathé
Tél. : 01 60 62 06 72
Jacqueline Delmas
24 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 08 51

Pharmacie

Monsieur Decaup
(tous les jours sauf dimanche)
31 rue Charles Pathé
Tél. : 01 64 05 35 87

Services publics

Perception

37 Av du Gal Leclerc
Brie-Comte-Robert
Tél. : 01 64 05 00 97

Centre des Impôts

Z.A.C. de la Ferme d'Ayau
Av de la Malibran - Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 17 00

Mission locale

7 avenue de la Malibran
77680 Roissy-en-Brie
Tél. : 01 64 43 52 90

Relai Pôle Emploi

Rue du 19 Mars 1962
Brie-Comte-Robert
Tél. : 39 49*

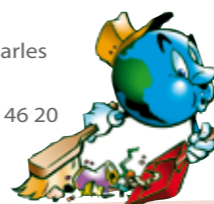
*Selon le service, appel gratuit ou de 0,11 € TTC
depuis un poste fixe, hors surcoût éventuel de
votre opérateur

C.A.F.

21 av Gén Leclerc
77000 Melun
Tél. : 0 820 25 77 10

La poste

36 Bis Rue Charles
Pathé
Tél. : 01 60 62 46 20



Lyonnaise des Eaux

97 rue du Gal Leclerc
Brie-Comte-Robert
Tél. 0 810 385 385

E.D.F. / G.D.F.

5 route de Villemeneux
Brie-Comte-Robert
Tél. : 0 810 333 077

France Télécom Tél. : 1014

Divers

Marché

Mercredi matin Place du marché

S.P.A.

Les Prés Neufs - Vaux-le-Pénil
Tél. : 01 60 56 54 60

Proxibus (appel gratuit)

Réservation au 0 800 77 78 79



Culte Catholique

Permanence tous les jours de 10h à
12h sauf dimanche et jours fériés.
3 rue Maurice Ambolet
Tél. : 01 64 05 20 61
Messe dominicale les 1^{er}, 3^e et 4^e
du mois à 10h30. Pour en savoir
plus : www.paroissedechevrycossigny.com

Amicale des anciens combattants

M. Marc GLAUDEIX
Tél. : 01 64 05 33 66

Collecte des déchets

SIETOM : 01 64 07 99 75

Dépôt des verres usagés, papiers et textiles

Des containers sont à votre disposition : Centrale EDF Route de Gretz, les rues : de l'Industrie, M. Pagnol, R. Cassin et des Frères Lumière.

Enlèvement des ordures ménagères

Collecte sélective en porte à porte le lundi matin : verre et plastique. Ordures ménagères : mercredi et samedi

Enlèvement des ordures extra-ménagères (objets encombrants)

le 3^e mercredi du mois.

Collecte des déchets toxiques

(Kangourou)
Parking de la Poste de 10h45 à 13h. Le 1^{er} mercredi du mois.

CONCEPTION

REALISATION

JARDINS

BAIGNADES

NATURELLES



DUFAÏ-MANDRE Paysage



Au service du paysage depuis plus de 50 ans !



CONSEILS

DIAGNOSTICS

DEVIS DETAILLES

ETUDES PAYSAGERES



Route de Cossigny - 77173 Chevry-Cossigny
Tél. : 01 60 62 55 30 - www.dufaymandre.fr



Pour toute modification, merci de contacter la Mairie



Concevoir l'innovation de demain
se signe dès aujourd'hui.

LA GAMME DE POMPES DE RELEVAGE DE CONDENSATS POUR DES INSTALLATIONS SAINES ET FIABLES. CLIMATISATION / CHAUFFAGE / FROID COMMERCIAL

Le Groupe Sauermann développe, produit et commercialise des produits et systèmes innovants de détection, d'évacuation et de régulation des condensats, eaux formées dans les installations de climatisation, de chauffage et de froid commercial.

sauermann®

FRANCE - ITALIE - ROYAUME-UNI - ALLEMAGNE - PENINSULE IBERIQUE - SCANDINAVIE, PAYS BALTES & RUSSIE - USA - CHINE - HONG KONG
Sauermann Industrie S.A - P.A. de l'Orée de Chevry - Route de Férolles - 77173 Chevry Cossigny www.sauermannpumps.fr



www.sco-france.fr



www.bellavita77.fr



7 AGENCES & 3 SHOW ROOM EN ILE DE FRANCE



PARTICULIERS et PROFESSIONNELS, EXPOSITION PERMANENTE

Salle de bain • Spas • Hammams • Linge de maison • Produits de bien être

Nouveau à Chevry → Cuisine • Electroménager

Show Room Bella Vita / DESC – Tél : 01 60 62 52 70 – Fax : 01 60 62 47 53

1 Bis, rue Charles Pathé – 77173 CHEVRY-COSSIGNY